



# DEMANDE DE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE MINEUR

**Bénéficiaire** : tout mineur de moins de 18 ans de nationalité française

**Durée de validité** : 5 ans

**Coût** : moins de 15 ans : 17 euros en timbres fiscaux  
de 15 à 18 ans : 42 euros en timbres fiscaux

**Dépôt de la demande** : à partir de 6 ans, la présence du mineur est exigée lors du dépôt de la demande. Le mineur doit être accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère, tuteur)

Les démarches peuvent être effectuées :

- dans l'une des 2000 mairies équipées sur le territoire français

- dans les représentations diplomatiques de la France à l'étranger équipées, quelque soit le lieu d'habitation du demandeur.

## RENOUVELLEMENT

Vous possédez déjà un <b>passport sécurisé</b>	Vous possédez un <b>passport non sécurisé périmé</b> depuis moins de deux ans ou vous avez une <b>carte nationale d'identité sécurisée</b>	Vous possédez un <b>passport non sécurisé périmé</b> depuis plus de deux ans et vous n'avez pas de <b>carte nationale d'identité sécurisée</b>
<b>SIMPLIFIÉ</b>	<b>SIMPLIFIÉ</b>	
<b>Pièces requises</b>		
<b>2 photos d'identité</b> identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35mm x 45mm	<b>2 photos d'identité</b> identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35mm x 45mm	<b>2 photos d'identité</b> identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35mm x 45mm
<b>1 justificatif de domicile</b>	<b>1 justificatif de domicile</b>	<b>1 justificatif de domicile</b>
<b>1 justificatif de l'autorité parentale</b>	<b>1 justificatif de l'autorité parentale</b>	<b>1 justificatif de l'autorité parentale</b>
		<b>Un justificatif d'état civil</b> si le passeport est périmé depuis plus de 2 ans
<b>L'ancien passeport sécurisé</b> dont le renouvellement est demandé	<b>La carte nationale d'identité sécurisée</b> <b>OU</b> <b>le passeport non sécurisé</b>	<b>L'ancien passeport</b>
		<b>Un justificatif de la nationalité</b> si le justificatif d'état civil ne suffit pas, dans le cas où la CNl est périmée depuis plus de 2 ans

**MENTION D'UN DEUXIÈME NOM SUR LE PASSEPORT :**

Un enfant mineur peut utiliser le nom de ses deux parents accolés à condition que cette double filiation figure dans son acte de naissance.

**REMISE DU PASSEPORT :** le passeport est remis au mineur accompagné de la personne exerçant l'autorité parentale au lieu du dépôt du dossier. Le mineur signe le passeport en présence de l'agent qui le lui remet. Lors d'un renouvellement, le nouveau passeport est remis contre restitution de l'ancien.

<b>MAIRIE</b>	<b>HORAIRES</b>
<b>MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU</b> 1 rue de l'Hôtel de Ville - BP 428 38317 BOURGOIN-JALLIEU CEDEX Tél : 04 74 93 00 54, Fax : 04 74 28 30 02 Site internet : <a href="http://www.bourgoinjallieu.fr">http://www.bourgoinjallieu.fr</a>	<b>Du lundi au vendredi :</b> de 8H à 12H et de 13H30 à 18H <b>Le samedi :</b> de 8H30 à 12H <b>En août :</b> fermeture à 17H et pas de permanence le samedi matin
<b>MAIRIE DE CRÉMIEU</b> Place de la Nation 38460 CREMIEU Tél : 04 74 90 70 92, Fax : 04 74 90 88 86 Site internet : <a href="http://www.ville-cremieu.fr">http://www.ville-cremieu.fr</a>	<b>Du lundi au jeudi :</b> de 9H à 12H et de 13H30 à 17H <b>Le vendredi</b> de 9H à 12H et de 13H30 à 16H <b>Le samedi</b> de 9H à 12H
<b>MAIRIE DE LA TOUR DU PIN</b> 6 place du Champ de Mars 38110 LA TOUR DU PIN Tél : 04 74 83 24 44 Fax : 04 74 97 15 05 Site internet : <a href="http://www.latourdupin.fr">http://www.latourdupin.fr</a>	<b>Le Lundi</b> de 13H30 à 17H, <b>Du mardi au vendredi :</b> de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H <b>Le samedi :</b> de 8h30 à 12H (fermé pendant les vacances scolaires)
<b>MAIRIE DE LE PONT DE BEAUVOISIN</b> 3 Bis avenue Gabriel Pravaz 38480 LE PONT DE BEAUVOISIN Tél : 04 76 37 00 10, Fax : 04 76 37 09 36 Site internet : <a href="http://www.mairie-pontdebeauvoisin38.fr">http://www.mairie-pontdebeauvoisin38.fr</a>	<b>Les lundi / mardi / jeudi :</b> 13H30 à 17H <b>Les mercredi / vendredi :</b> de 8H30 à 12H
<b>MAIRIE DE L'ISLE D'ABEAU</b> 12 rue Hôtel de Ville - BP 3 38080 L'ISLE D'ABEAU Tél : 04 74 18 20 00 Fax : 04 74 18 20 13 Site internet : <a href="http://www.mairie-ida.fr">http://www.mairie-ida.fr</a>	<b>du lundi au samedi matin :</b>  <b><u>UNIQUEMENT sur RDV</u></b>